

Programme d'étude EEW Flex

Qu'est-ce que le programme d'étude EEW Flex ?

Jusqu'en septembre 2022, le cursus En emploi de la filière « Économie d'entreprise » était un programme d'études 100% présentiel. Les cours étaient répartis sur une journée (de 8h15 à 20h45) et trois soirées (de 18h15 à 21h30) chaque semaine pendant 4 ans.

Suite au développement de nouveaux vecteurs d'enseignement numériques et à la généralisation des modes de travail hybrides, le programme EEW Flex a été conçu afin de répondre aux besoins et aux contraintes des étudiant-e-s qui cherchent à s'investir dans une formation Bachelor tout en poursuivant une activité professionnelle entre 50% et 80%.

Basé sur une approche novatrice, qui combine des cours en présentiel, en ligne et en apprentissage autonome, le programme EEW Flex est proposé aux étudiant-e-s inscrit-e-s dans le cursus En emploi de la filière « Économie d'entreprise » depuis la rentrée académique de septembre 2022. Il vise à offrir la flexibilité nécessaire aux étudiant-e-s pour concilier cours, travail et vie privée.

Comment se déroule la formation « Flex » ?

De manière générale, les cours s'articulent autour de cours en présentiel à la HEG, en ligne et en apprentissage autonome selon l'organisation suivante :

- Les cours **en présentiel** ont lieu chaque semaine sur **une journée et demi** (soit une journée et une soirée), en fonction de l'année de formation :

	1ère année Semestres 1 et 2	2ème année Semestres 3 et 4	3ème année Semestres 5 et 6	4ème année Semestres 7 et 8
Journée de cours en présentiel	JEUDI	LUNDI	MARDI	VENDREDI
Soirée de cours en présentiel	LUNDI	MARDI	LUNDI	MARDI
Soirée de cours en ligne / en AA	MARDI	MERCREDI	MERCREDI	LUNDI** MARDI** MERCREDI** JEUDI**
Soirée de cours en ligne / en AA	MERCREDI	JEUDI	JEUDI	LUNDI** MERCREDI** JEUDI**

*Deux de ces trois soirées seront en présentiel au semestre 7 en raison des options secondaires

**Une de ces quatre soirées sera en présentiel au semestre 8 en raison des options secondaires

- Les cours **en ligne** se déroulent sur les autres soirées à l'exception du vendredi.
- Les cours **en apprentissage autonome (AA)**, à l'instar des cours en direct sur Teams, sont en principe organisés sur les autres soirées de cours. Ce sont des activités qui peuvent être réalisées à d'autres moments dans la semaine. Les cours en apprentissage autonome sont introduits principalement dès la 2^{ème} année.

- Pour la 4^{ème} année (Semestres 7 et 8), le modèle Flex car les options secondaires sont proposées en commun aux étudiants En emploi et à Plein temps et ont lieu en présentiel à la HEG. Mis à part le mardi soir au semestre 7, les autres soirées de cours dépendront des options choisies.
- De manière générale, les horaires de cours en journée ont lieu de 8h15 à 20h45, ceux en soirée, qu'ils soient en présentiel ou sur Teams, de 18h15 à 21h30.

Exceptions : Durant la 1^{ère} semaine de cours (semaine de rentrée académique) et la 14^{ème} semaine de cours (avant dernière semaine de cours du semestre), **tous les cours ont lieu en principe 100% en présentiel** que ce soit en journée ou en soirée.

Qu'est-ce que les cours « en ligne » et en « apprentissage autonome » ?

Les **cours en ligne** sont des cours qui sont donnés en direct par les enseignants sur la plateforme « Teams ». Pendant les cours en ligne, les modalités d'enseignement peuvent varier en fonction des choix pédagogiques des enseignant-e-s et peuvent notamment inclure:

- Des cours en direct
- Des corrections d'exercices/cas pratiques en direct
- Des capsules vidéo
- Du matériel à visionner / travaux pratiques
- Du micro-learning

Afin de garantir le succès de cette méthode pédagogique, il est attendu de la part des étudiant-e-s un comportement sérieux et professionnel. L'utilisation de la caméra ainsi qu'une attitude proactive sont demandées.

Les **cours en apprentissage autonome** sont, quant à eux, des cours qui ne sont pas donnés en direct. Ils se composent par exemple de vidéos, powerpoints animés, tests, parcours pédagogiques qui peuvent être effectués au moment le plus propice pour l'étudiant-e, mais qui doivent impérativement être réalisés pour la séance de cours suivante. A noter que :

- Les cours/activités en apprentissage autonome sont annoncés à l'avance.
- Le temps nécessaire à la réalisation des activités en apprentissage autonome peut être égal au temps de cours hebdomadaire, hors activités de révisions et préparation des cours.
- Un soutien des enseignant-e-s est fourni pour accompagner les étudiant-e-s dans leurs apprentissages autonomes.
- Des séances de coaching peuvent être organisées pendant les soirées.

Renseignements complémentaires

- concernant **l'organisation du programme Flex**, vous pouvez contacter : Mme Caroline Schaerer (caroline.schaerer@hesge.ch) , Maître d'enseignement HES et coordinatrice du programme
- concernant **la procédure ou les conditions d'admission**, merci de vous référer à la page : <https://www.hesge.ch/heg/formations/inscriptions-admissions>